

PLAN D'ACTION 2010

à l'égard des **personnes**
handicapées



Le 11 février 1986, la Ville de Laval créait le Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité (CCCA), devenant ainsi une des premières grandes municipalités du Québec à s'engager fermement à consacrer un budget annuel pour la réalisation de travaux inhérents à l'accessibilité aux personnes handicapées.

Par ce geste la Ville de Laval reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège aux citoyens handicapés, le droit de bénéficier de l'ensemble des services municipaux dans les meilleures conditions possibles. La Ville de Laval souscrit pleinement au principe voulant que l'intégration sociale des personnes handicapées constitue une responsabilité collective ayant pour finalité l'égalité des droits et des chances, la participation pleine et entière des personnes handicapées aux services publics ainsi que l'accès à un maximum d'autonomie.

Le Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité a pour mandat d'aider les instances municipales à orienter ses actions en vue de rendre accessibles, de façon progressive, l'ensemble des immeubles et lieux publics du territoire de Laval en fonction des priorités déterminées. Le Comité est présidé par un membre du conseil municipal et comprend des employés municipaux, des représentants de divers organismes de personnes handicapées et des consultants qui vivent avec un handicap physique important, ce qui permet de mieux faire comprendre la nature réelle des obstacles rencontrés par les personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Conformément à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, (LRQ,c.E-20.1), la Ville de Laval soumet ici son plan d'action 2010.



Service de la vie communautaire, de la culture et des communications

Mission

Promouvoir l'importance de la culture, du sport, du plein air, des loisirs et des activités reliés à la vie communautaire et en assurer un développement répondant aux besoins actuels et à venir des citoyens lavallois.

Informier et accompagner les citoyens, les entreprises, les institutions publiques et parapubliques, les médias et les services municipaux concernant l'ensemble des activités et des réglementations municipales.

Les objectifs spécifiques

- Permettre aux personnes handicapées d'avoir accès aux activités de loisirs, sportives, de plein air et culturelles;
 - Développer, en concertation avec les organismes représentant les personnes handicapées, une offre de service qui réponde à leurs besoins dans le domaine du loisir;
 - Développer un partenariat avec les organismes ayant une expertise envers les personnes handicapées afin de bonifier la qualité de l'offre de service du camp de jour *Le Campgourou*;
 - Soutenir les organismes qui œuvrent pour les personnes handicapées (soutien professionnel, physique, financier).
- Ressources physiques : bibliothèques, Maison des arts, locaux scolaires et municipaux, plateaux sportifs extérieurs, piscines;
 - Ressources financières : soutien aux organismes de loisirs pour personnes handicapées;
 - Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité (CCCA) : le comité se rencontre 3 à 4 fois afin de soumettre des difficultés et faire les suivis sur l'accessibilité pour la personne handicapée;
 - Camp de jour *Le Campgourou* : Camp de jour offert aux enfants handicapés de Laval et programme d'intégration dans un camp de jour régulier.

Soutien récurrent aux organismes œuvrant auprès des personnes handicapées

- Assistance de base à l'autofinancement : Campagne de financement Objectif Zénith (événement spécial);
- Soutien à la diffusion et à la promotion des organismes : Vivre à Laval, Passions Plaisirs, affichages, conférences de presse, centre de messages téléphoniques;
- Ressources administratives : Assemblées générales annuelles, demandes en incorporation, conseil sur la gestion;
- Ressources professionnelles : Concertation avec les organismes du milieu;

Plan d'action 2010 visant l'intégration des personnes handicapées
Service de la vie communautaire, de la culture et des communications

Services offerts aux citoyens lavallois	Assistance déjà en place pour les citoyens lavallois vivant avec une incapacité	Modifications pour améliorer notre service auprès des personnes handicapées	Nouveautés pour améliorer notre service auprès des personnes handicapées	Échéancier prévu et suivis	Indicateur d'évaluation
CAMP DE JOUR	Le camp de jour le Campgourou est spécialement conçu pour les enfants de 6 à 17 ans vivant avec un handicap. Programme d'intégration : Un programme d'intégration dans un camp de jour régulier est offert aux jeunes qui fréquentent le Campgourou.		Entente avec les organismes du milieu et les partenaires afin de pouvoir bénéficier de leur expertise dans le cadre de la formation des employés. Élaboration d'une politique des abus sexuels (projet reconduit).	Mai 2010 Mai 2010	
ENGAGEMENTS ENVERS LES CITOYENS			Élaboration d'une procédure pour clarifier et statuer sur l'utilisation d'un service d'interpréariat pour les personnes sourdes de Laval.	2010	
ÉVÉNEMENTS CORPORATIFS		Poursuivre l'intégration des personnes handicapées dans nos événements corporatifs.		2010	

Service de l'ingénierie

Mission

Assure le rôle d'expert-conseil en matière de conception, d'exécution et de surveillance des divers projets de construction, de réfection ou de réhabilitation des infrastructures et des bâtiments municipaux, y compris les réseaux d'aqueduc et d'égouts, l'éclairage de la voie publique et la signalisation. Responsable de la conception et de la réalisation des nouveaux parcs, haltes et pistes cyclables, coordonne le programme annuel de plantation des arbres et réalise des ouvrages acoustiques en bordure des autoroutes, émet les permis de raccordements et octroie les vignettes de stationnement réservé dans certains secteurs.

Les objectifs spécifiques

- Améliorer les facilités d'accès et d'usage des édifices et installations municipaux pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite;
- Développer des services particuliers pour les personnes handicapées en regard avec les installations municipales destinées aux citoyens (bibliothèques, feux de circulation, aréna, piscines, etc.);
- Collaborer avec le Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité de la Ville de Laval en vue d'identifier les lacunes à corriger ainsi que les améliorations à apporter pour une meilleure accessibilité aux installations municipales;
- Développer et promouvoir des outils de référence comme le Guide d'accessibilité universelle et participer au comité technique en vue de la sélection des lauréats des Prix Accès.



Plan d'action 2010 visant l'intégration des personnes handicapées
Service de l'ingénierie

Services offerts aux citoyens lavallois	Assistance déjà en place pour les citoyens lavallois vivant avec une incapacité	Modifications pour améliorer notre service auprès des personnes handicapées	Nouveautés pour améliorer notre service auprès des personnes handicapées	Échéancier prévu et suivis	Indicateurs d'évaluation
Programme de développement sur l'accessibilité 2010		Sélection des emplacements par le CCCA – mai 2010		Étude préliminaire en cours Octroi des mandats 2010	
Complexe Pauline-Vanier (Règlement L-11570)	Rampe d'accès extérieure longue, étroite et n'offrant pas suffisamment d'espace pour les fauteuils motorisés	Démolition de la rampe et des escaliers extérieurs Construction d'un agrandissement abritant un nouvel escalier et une plateforme	L'accès à l'accueil de la bibliothèque pourra se faire à l'abri, au moyen d'une installation qui réduira les efforts à déployer pour y parvenir	Approbation du règlement mars 2010 Réalisation des travaux : été 2010	
Étude préliminaire sur l'accessibilité des édifices et sites municipaux	Coordination en cours avec le CCCA en vue d'identifier des édifices et sites municipaux où des améliorations en accessibilité seraient souhaitables ou nécessaires	Poursuivre les études en cours ainsi que la collaboration avec le CCCA			
Guide normatif d'accessibilité universelle de la Ville de Laval	Guide existant datant de 1993 utilisé par les concepteurs	Mandat à une firme spécialisée en vue d'effectuer la mise à jour du guide selon les normes en vigueur et en fonction de l'expérience acquise depuis sa première version		Mandat : en cours Préparation de la documentation : en cours 2009-2010 Approbation CCCA : Printemps 2010 Impression et diffusion : Automne 2010	

Plan d'action 2010 visant l'intégration des personnes handicapées
Service de l'ingénierie (suite)

Services offerts aux citoyens lavallois	Assistance déjà en place pour les citoyens lavallois vivant avec une incapacité	Modifications pour améliorer notre service auprès des personnes handicapées	Nouveautés pour améliorer notre service auprès des personnes handicapées	Échéancier prévu et suivis	Indicateurs d'évaluation
Programme de développement sur l'accessibilité (Règlement L-11233)	Divers sites et bâtiments n'offrant pas une accessibilité adéquate	Améliorations sur les accès, les dégagements et la performance des installations		Approbation du règlement : avril 2010 Réalisation des travaux : automne 2010	
Programme de réhabilitation des infrastructures routières	Réhabilitation des trottoirs et construction de bateaux pavés, afin d'aider les personnes dans la traversée des carrefours	Lors des projets de réhabilitation des rues de la ville, nous procéderons à l'implantation de bateaux pavés aux endroits manquants sur les tronçons retenus		Programme de réhabilitation des infrastructures routières 2010-2011-2012	
Nouveaux feux de circulation munis de feux pour piétons	Le projet mise aux normes des feux de circulation sur le territoire de la ville.	Implantation de feux pour piétons à décompte numérique pour les personnes à mobilité réduite	Trois nouveaux feux prévus en 2010	Décembre 2010	
Cases de stationnement réservé aux personnes handicapées sur les rues	Procédure de mise en place de cases de stationnement réservé aux personnes handicapées	Poursuivre l'implantation de nouvelles cases de stationnement réservé aux personnes handicapées	Dix nouvelles cases de stationnement réservées sont prévues en 2010	Décembre 2010	
Agrandissement du Centre communautaire Curé-Coursol	Section chalet avec toilette peu accessibles	Nouvelle section chalet avec services sanitaires accessibles	Complète les services aquatiques déjà en place (jeux d'eau)	Automne 2010	

Service de l'urbanisme

Mission

- Promouvoir l'importance de la planification d'aménagements favorisant l'intégration des personnes handicapées;
- Planifier le développement du territoire en favorisant l'intégration des personnes handicapées;
- Tenir compte des principes d'accessibilité lors de l'élaboration des réglementations municipales;
- Informer les citoyens, les développeurs, les constructeurs et les professionnels au sujet des réglementations municipales concernant les aménagements favorisant l'intégration des personnes handicapées.

Les objectifs spécifiques

- Permettre aux personnes handicapées d'avoir accès aux aménagements urbains et à un grand nombre des bâtiments construits sur le territoire de la Ville de Laval;
- S'assurer que les permis émis pour la construction, l'agrandissement et la rénovation de bâtiments respectent les normes municipales traitant de l'accessibilité;
- Permettre aux personnes handicapées d'adapter leur logement afin de continuer à vivre dans leur milieu de vie actuel.



Plan d'action 2010 visant l'intégration des personnes handicapées Service de l'urbanisme

Services offerts aux citoyens lavallois	Assistance déjà en place pour les citoyens lavallois vivant avec une incapacité	Modifications pour améliorer notre service auprès des personnes handicapées	Nouveautés pour améliorer notre service auprès des personnes handicapées	Échéancier prévu et suivis	Indicateurs d'évaluation
Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité (CCCA) (Prix Accès)	<p>Préparer la remise du Prix Accès (élaboration de la liste des projets d'intérêt, convocation à la réunion de présélection, planification des visites, participation aux visites, sélection des projets en nomination et des lauréats avec les membres du comité)</p> <p>Fournir la liste et la description des projets en nomination et des lauréats avec les coordonnées des personnes à inviter aux organisateurs de la remise du Prix Accès</p> <p>Insertion du Prix Accès dans la soirée-gala Reconnaissance Laval Visages d'or et du bilan des réalisations de la Ville de Laval dans la conférence de presse de la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH)</p>		<p>Pour la présentation du Prix Accès qui a lieu lors de la soirée Gala Reconnaissance Laval Visages d'or, améliorer la présentation des projets lauréats à l'aide de photos des bâtiments, des aménagements intérieurs et extérieurs et d'une description des projets.</p>	En mai 2010, à la Maison des arts	<p>Meilleure compréhension de la conception des aménagements qui facilitent l'intégration des personnes à mobilité réduite dans le milieu bâti.</p> <p>Meilleure diffusion d'informations utiles dans la communauté des personnes handicapées.</p>

Plan d'action 2010 visant l'intégration des personnes handicapées
Service de l'urbanisme (suite)

Services offerts aux citoyens lavallois	Assistance déjà en place pour les citoyens lavallois vivant avec une incapacité	Modifications pour améliorer notre service auprès des personnes handicapées	Nouveautés pour améliorer notre service auprès des personnes handicapées	Échéancier prévu et suivis	Indicateurs d'évaluation
Règlement de construction L-9501 (ce règlement de construction vient, entre autres, modifier certains articles du Code de construction du Québec ou spécifique des exigences supplémentaires à celles exigées à ce code dans le but d'assurer aux personnes handicapées et à mobilité réduite un meilleur accès aux équipements)	S'assurer de l'application de cette réglementation. Informé les personnes qui demandent de l'information ou qui déposent une demande de permis ou de changement de zonage de l'existence des normes d'accessibilité particulières à appliquer sur le territoire de la Ville de Laval qui font partie du règlement de construction L 9501.		Préparer un document regroupant les normes d'accessibilité décrites dans le règlement de construction L 9501. Publier ce document sous forme de dépliant. Diffuser ce document sur le portail internet de la Ville de Laval Informé les personnes qui demandent de l'information ou qui déposent une demande de permis ou de changement de zonage de l'existence de ce document. Renouveler la formation aux employés du Service de l'urbanisme au sujet des normes d'accessibilité faisant partie du règlement de construction L 9501.	Décembre 2010	Augmentation du nombre de projets qui respectent cette réglementation sans nécessiter des révisions de plans déposés pour les demandes de permis ou de changements de zonage. Meilleure compréhension des normes d'accessibilité ce qui permettra d'effectuer une évaluation plus complète des plans déposés pour les demandes de permis ou de changements de zonage.

Plan d'action 2010 visant l'intégration des personnes handicapées
Service de l'urbanisme (suite)

Services offerts aux citoyens lavallois	Assistance déjà en place pour les citoyens lavallois vivant avec une incapacité	Modifications pour améliorer notre service auprès des personnes handicapées	Nouveautés pour améliorer notre service auprès des personnes handicapées	Échéancier prévu et suivis	Indicateurs d'évaluation
Inscription au concours <i>Mérite Ovation municipale 2010</i> pour le Prix Accès.			Préparation de la mise en candidature du Prix Accès pour le concours <i>Mérite Ovation municipale 2010</i> . Participation à la conception et à la préparation de l'exposition au Pavillon de l'innovation québécoise.	Mai 2010	La participation au concours <i>Mérite Ovation municipale 2010</i> permettra à la Ville de Laval de faire connaître le Prix Accès à travers la province auprès des municipalités, des divers organismes et de la population.
Programme d'adaptation de domicile (PAD) et Programme de logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA).	Traiter les demandes d'aide financière pour les programmes PAD et LAAA. Gérer les programmes PAD et LAAA.		Faire un compte rendu du fonctionnement du Programme d'adaptation de domicile (PAD) et du Programme de logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA) lors d'une rencontre du Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité (CCCA).	2010 Printemps 2010	Les demandes sont traitées dans un délai raisonnable. Meilleure compréhension de ces deux programmes d'aide financière par les membres du CCCA dont les représentants des organismes regroupant les personnes handicapées.

Protection des citoyens – Département de police

Mission

Promeut et maintient la paix, l'ordre et la sécurité publique, sauvegarde la vie et les biens des citoyens en faisant respecter les lois et offre à la communauté lavalloise un environnement sécuritaire.

Depuis six ans, tout appel d'urgence concernant un immeuble où logent un ou des citoyens handicapés ou à mobilité réduite, inscrits au programme d'identification de personnes à mobilité réduite est identifié à l'écran du préposé de la centrale 9-1-1. Les policiers, les pompiers ou les ambulanciers sont alors immédiatement informés, ce qui facilite les opérations de secours. Comprend, entre autres, un répertoire dans lequel sont inscrits divers renseignements dont les coordonnées des proches du citoyen handicapé faisant l'objet d'une opération de secours. Les membres du personnel policier ainsi que les pompiers sont informés et utilisent les plus récentes technologies de la communication auprès des citoyens handicapés, incluant les personnes malentendantes ou à mobilité réduite lors de situations d'urgence.



Plan d'action 2010 visant l'intégration des personnes handicapées
Service de la police

Services offerts aux citoyens lavallois	Assistance déjà en place pour les citoyens lavallois vivant avec une incapacité	Modifications pour améliorer notre service auprès des personnes handicapées	Nouveautés pour améliorer notre service auprès des personnes handicapées.	Échéancier prévu et suivis	Indicateurs d'évaluation
<p>Surveillance des espaces réservés aux personnes handicapées dans les stationnements</p> <p>Application du règlement municipal par les préposés au stationnement et application du code de la sécurité routière par les policiers</p>	<p>Surveillance quotidienne des sites problématiques. Deux opérations au cours de l'année</p> <p>Avril et novembre</p>	<p>Médiatisation des opérations ciblées</p>	<p>Médiatisation des opérations ciblées</p>	<p>Mai 2010 Décembre 2010</p>	<p>Suivi de l'évolution du volume d'infractions et du respect de la signalisation avec émission de constats. Émission d'avertissements pour les personnes en attente dans les espaces réservés, n'ayant pas de privilège</p>

Service de protection des citoyens – Département des incendies

Mission

La mission du Département est de sauvegarder la vie et les biens des citoyens en prévenant et en combattant les incendies et en intervenant lors de sinistres et autres situations d'urgence qui relèvent de leur mandat sur le territoire de Laval.

Prévenir

- En informant;
- En sensibilisant;
- En assurant l'établissement de normes et de règlements et en contrôlant leur respect;
- En mettant à contribution les ressources du milieu;
- En participant au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'environnement.

Intervenir

- En combattant les incendies;
- En agissant de façon planifiée dans le cadre de différentes situations d'urgence;
- En prêtant assistance aux citoyens victimes d'accidents d'automobiles, nautiques, ou autres;
- En collaborant, dans le cadre du mandat qui leur a été confié, à assurer la sécurité publique sur le territoire de Laval, de concert avec les autres intervenants concernés.

Objectifs spécifiques

- Poursuivre le programme d'identification des personnes à mobilité réduite. Le but premier de ce programme est de répertorier les lieux où résident ces gens afin de planifier adéquatement leur sauvetage lors de situations d'urgence (annuellement).
- Réviser l'ensemble des places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite situées sur les terrains appartenant à la Ville de Laval, et ce, conformément aux exigences du règlement municipal L-7101.



Service des ressources humaines

Mission

Veille à pourvoir les divers Services municipaux d'hommes et de femmes responsables et compétents pour œuvrer auprès des citoyens. Il soutient les activités dans divers Services de la Ville de façon efficace et efficiente, en permettant aux employés d'évoluer dans un milieu de travail stimulant, dans le respect et l'intégrité. Il applique différents programmes dont la paie, la formation, la gestion des avantages sociaux, les interventions en matière de santé et sécurité et procède de façon constante à l'évaluation des effectifs.



Plan d'action 2010 visant l'intégration des personnes handicapées Service des ressources humaines						
Services offerts aux citoyens lavallois	Assistance déjà en place pour les citoyens lavallois vivant avec une incapacité	Modifications pour améliorer notre service auprès des personnes handicapées	Nouveautés pour améliorer notre service auprès des personnes handicapées.	Échéancier prévu et suivis	Indicateurs d'évaluation	
			Mise en place d'un programme d'accès à l'égalité en emploi spécifiquement pour le groupe des personnes handicapées	Juillet 2010		
			Mise en place du recrutement en ligne qui permettra aux candidats qui postulent sur des emplois à Ville de Laval de s'identifier comme faisant partie du groupe des personnes handicapées	Mars 2010		
Embauche de personnes handicapées dans le cadre du recrutement d'étudiants pour la période estivale				Printemps - été 2010		
Partenariat avec CRDI Normand Laramée				En continu		